

À l'occasion du changement de majorité, Jean-René Lecerf, Président du Conseil général, a déclaré à plusieurs reprises à la presse vouloir prioritairement alléger la masse salariale de 45 millions d'euros, et annoncé un audit financier immédiat. Pourquoi n'avoir pas fait réaliser cet audit par ses propres services, où «grouillent» déjà toutes les compétences nécessaires? Entamer les économies en claquant du bon argent public au profit d'une officine priée de «vendre» un power point dont les grandes lignes sont bien évidemment déjà dictées, n'est-ce pas... paradoxal? Sauf à vouloir faire endosser les immolations à venir par une autorité «indépendante» (mais gagée...)

Vous avez dit «populisme»? Ce n'est pas par hasard que le doigt accusateur de la nouvelle majorité désigne nos collègues de la communication; et naturellement en premier lieu les contractuels, qui devraient faire l'objet d'un renouvellement... «sélectif». On imagine déjà sur quels critères. Tandis qu'on annonce des suppressions de directions, de nouvelles réorganisations s'ébauchent, et il y a tout lieu de craindre que le non-remplacement des départs à la retraite ne satisfère pas le Moloch de la nouvelle majorité.

«Cher» collègue (tu es aussi inutile, fainéant et profiteur)

Illusoire, donc, en faisant pusillaniment le dos rond, d'espérer égoïstement échapper aux réorganisations, aux fusions et à la chasse aux désignés «surnuméraires» annoncées. Tournons nos regards vers la M^ÉL (ex-LMCU), où la réorganisation générale entreprise depuis le changement de présidence l'an dernier, transforme une collectivité territoriale policée en véritable champ de bataille, au prix d'un coût certain pour la société, puisque les agents qui ne sont pas en arrêt maladie se mettent en grève en nombre -- plus de 500 devant la Cité administrative de Lille récemment. Pas mieux à Dunkerque, où nos collègues manifestent pour dénoncer «l'éreintement» des fonctionnaires territoriaux chargés de tous les vices: chers, inutiles, fainéants, profiteurs! Idem au Grand Lyon: des centaines d'agents territoriaux mis à mal selon des méthodes inspirées du laboratoire «France Télécom»: fusionner, remplacer les hiérarchies intermédiaires et «soutenantes» par des managers indifférents et carriéristes, remettre en vacance la totalité des postes, et lancer des bourses à l'emploi générales.

Attention! Prêts? Partez! Bouffez-vous les uns les autres, et que les plus méchants gagnent (peut-être...) Voilà ce qui attend les agents territoriaux lorsqu'on commence par faire accroire qu'ils «coûtent» trop cher en passant par pertes

et profits le travail effectivement fourni, leurs services et leur missions. On pense à la scène du tunnel dans l'Armée des ombres, mitraillée au fond de la salle: mort à court ou moyen terme. Refus de courir? Mort instantanée.

Charité bien ordonnée...

Allez... assez de blabla! L'époque est mauvaise et les temps bien sombres: on n'a plus le temps. Argumenter encore une fois en rappelant la richesse et la spécificité de la fonction publique française? L'importance des missions publiques pour la cohésion sociale? L'exemplarité des fonctionnaires et de leur engagement professionnel (les études en sociologie ou en psychopathologie du travail confirment l'implication forte des fonctionnaires, leur abnégation)? Mais est-ce bien le sujet? Les mêmes qui accusent la fonction publique de coûter cher renflouent les banques spéculatrices avec l'argent du contribuable, remboursent des dettes déjà payées, bradent au privé ce qui peut être immédiatement rentable, et abandonnent au public les coûts d'entretien des infra-

«Éreinter» le fonctionnaire!

structures et des services. Les mêmes qui veulent réaliser des «économies» sur notre dos ont bien veillé à conserver, malgré la réforme territoriale, le même nombre d'élus départementaux (et même un peu plus) avec des indemnités mensuelles de base, par conseiller départemental, équivalentes au salaire d'un agent technique en fin de carrière! Le nouveau Président choisit d'ouvrir la Commission Permanente à tous les conseillers généraux, ce qui augmente d'office leurs indemnités d'environ 300 euros bruts.

Le salut individuel est un leurre

Compte-tenu de ce que nous avons pu expérimenté en tant qu'élus paritaires ou militants sous la majorité précédente, les péripéties électorales nous laissent «froids», comme nos camarades du syndicat Solidaires. Les DG attachés à l'ancienne majorité se sont employés à mettre en place un cadre (réorganisation de la DRH, charte informatique, SIG) qui facilitera la besogne du nouvel appariement. Toujours présents dans nos murs, nos technocrates (du public) s'affairent désormais à démontrer leur «syncrétisme» libéral. Véritables couteaux-suisse, ils pilotent des «audits» censés peser (coût/utilité) les agents et les services. Bifaces et interchangeable, ils s'approprient à tailler dans l'humain avec autant de scrupules que pour éclaircir une haie vive.

Plus que jamais soyez solidaires entre collègues, entre syndiqués, entre organisations, entre services et entre directions. Partagez l'information. Coopérez. L'option individualiste est un leurre. En minant le collectif, vous augmentez vos chances de compter au nombre des prochaines victimes.

Benchmarking du fonctionnaire territorial

Salariés rarement salués en interne par les exécutifs qui cultivent le dénigrement médiatique des fonctionnaires territoriaux, les agents des collectivités territoriales sont spécialement touchés par la crise et la régression sociale

- point d'indice gelé depuis 2010 et jusqu'en 2017
- perte constante de pouvoir d'achat (ex : en 2004 un travailleur social commençait sa carrière à 1,4 Smic contre 1,12 smic actuellement)
- salaire net mensuel médian 1636 euros contre 2460 à l'État et 2163 dans le secteur privé
- évolution du salaire net en euros constants en 2012 : - 0.5 %
- 9 % en catégorie A, 14 % en B, 77 % en C; 20% du personnel de la fonction publique au Smic
- 60 % de la catégorie C est de niveau Bac et bac + dont 10 % bac + 5
- faibles évolutions de carrière - 80 % de la catégorie C, jamais promue, n'est augmentée qu'à l'ancienneté
- 12 % des fonctionnaires territoriaux travaillent la nuit (même occasionnellement)
- 30 % travaillent le dimanche (même occasionnellement)
- insécurité professionnelle : en cas de suppression de poste et après trois propositions, un territorial peut-être mis en disponibilité sans traitement.
- 24,9 % ont au moins 3 contraintes de rythme
- 36,6 % ont au moins 3 contraintes physiques intenses
- 84 % sont en contact avec le public dont 34.4 % qui vivent des situations de tension dans le rapport avec le public
- 38 % vivent au moins un comportement hostile
- primes, mutuelle et prestations sociales non garanties en cas de mutation externe
- la FPT est la moins propice à la mobilité en termes de changement de catégorie, de zone géographique, d'employeur ou de situation d'emploi
- montant moyen de la pension totale dans la FPT : 1275 euros en 2013

Un syndicat garanti «sans permanent»

Les militants du syndicat départemental CNT(1) STT 59(2) de la Confédération nationale du travail viennent de créer une section au Conseil Général du Nord.

Composée principalement d'ex-militantEs et ex-éluEs Cgt(3) bien connuEs de l'employeur et de chacunE, la section «Louise Michel» ne dispose que des moyens qu'elle se crée... et des forces qu'elle se donne.

Confraternelle et solidaire, cette structure militante privilégiera l'intérêt de toutes et de tous dans le respect des convictions — inchangées — de ses militants. Toujours : **«du côté du plus faible et sans compromis de dernière minute!»**

La section s'affirme disponible pour des actions collectives concrètes en accord avec les principes de ses militants, mais n'entend pas passer d'accord entre organisations «au sommet». Quant à notre «représentativité», ce sera à vous d'en juger !



- (1) Organisation syndicale ouverte aux fonctionnaires territoriaux des collectivités du Nord : régionaux, départementaux, communaux ou intercommunaux.
- (2) Syndicat des travailleurs territoriaux (STT) de la Confédération nationale du travail (CNT)
- (3) Les collègues mal informés mais curieux des raisons qui nous ont poussé à créer une section CNT trouveront des documents en ligne sur <http://blog.cg59.snark.lautre.net/>

Syndicat CNT STT 59 et section Louise Michel STT 59 du Conseil général du Nord
32 rue d'Arras 59000 LILLE — contact@cnt-cg59.org — <http://cnt-cg59.org>
permanence : deuxième mardi du mois à partir de 17h30 au siège rue d'Arras
«Imprimé par nos soins» — «Ne pas jeter sur la voie publique»